

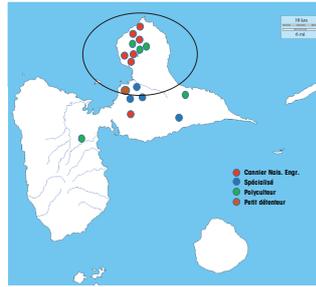


Guadeloupe

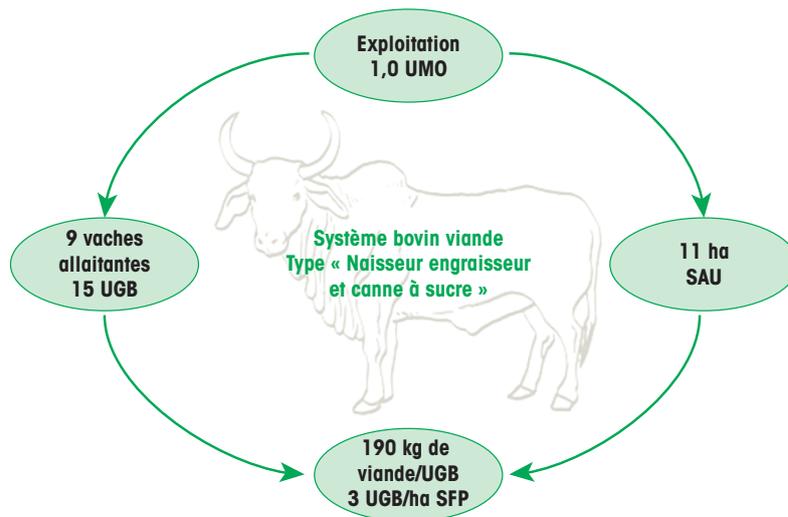


SYSTÈME BOVIN VIANDE AVEC CANNE À SUCRE NAISSEUR ENGRAISSEUR EN GUADELOUPE

Actualisation conjoncture économique 2017



Ce système concerne des exploitations en réforme foncière, situées en Nord Grande-Terre. Cette partie de la Guadeloupe se caractérise par sol de type vertisol et un climat sec. L'assolement est imposé selon la répartition suivante : 60 % en canne et 40 % en diversification (élevage bovin). L'élevage y est conduit de manière intensive, sur des prairies naturelles. La production est orientée vers la commercialisation d'animaux de boucherie, conduits au piquet, et vendus vers l'âge de 18-24 mois.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 5 à 20 ha
- Cheptel de 10 à 20 vaches allaitantes
- Chargement de 2,5 à 4 UGB / SFP



Atouts

- Bonne efficacité économique en raison d'un niveau peu élevé des charges opérationnelles
- Faibles charges de mécanisation
- Possibilité d'utiliser la canne pour pallier les déficits fourragers

Contraintes

- Forte dépendance vis-à-vis des aides
- Production de viande faible du fait d'un manque de maîtrise de la reproduction et d'un niveau peu élevé de complémentation
- Contexte pédoclimatique difficile influant la production fourragère

COLLECTION RÉFÉRENCES

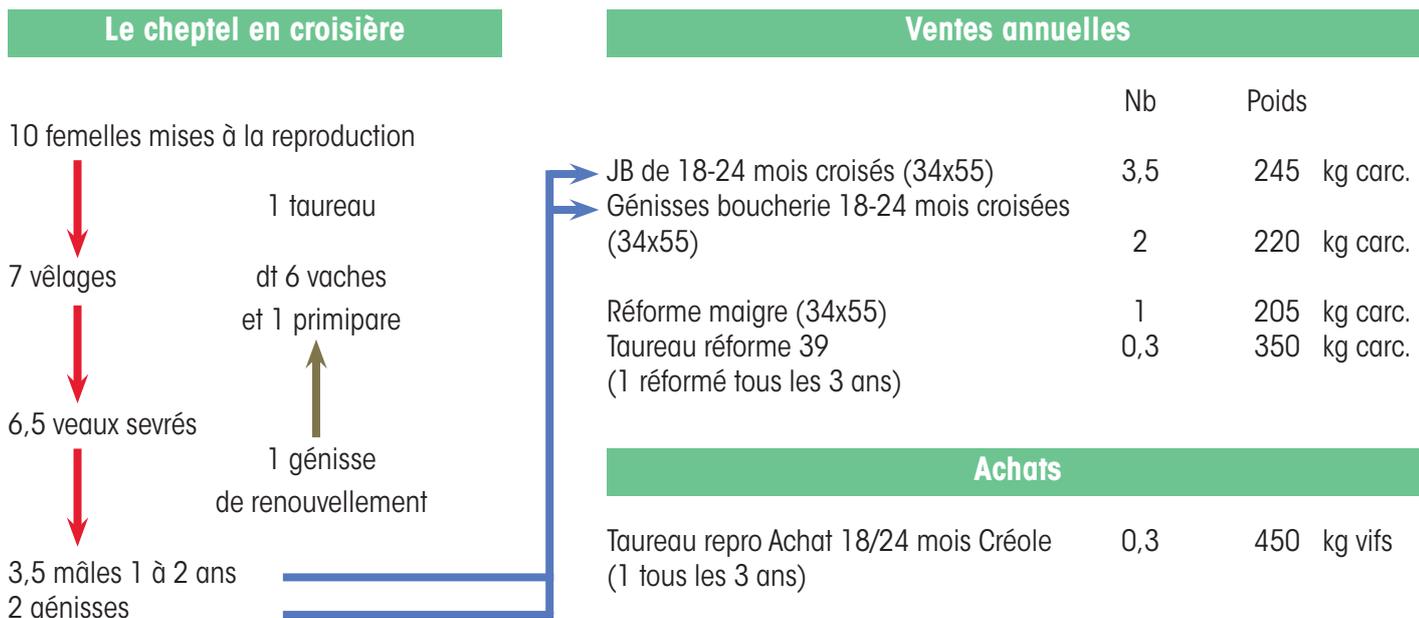


LE TROUPEAU VIANDE

9 vaches allaitantes de race Créole ou croisée

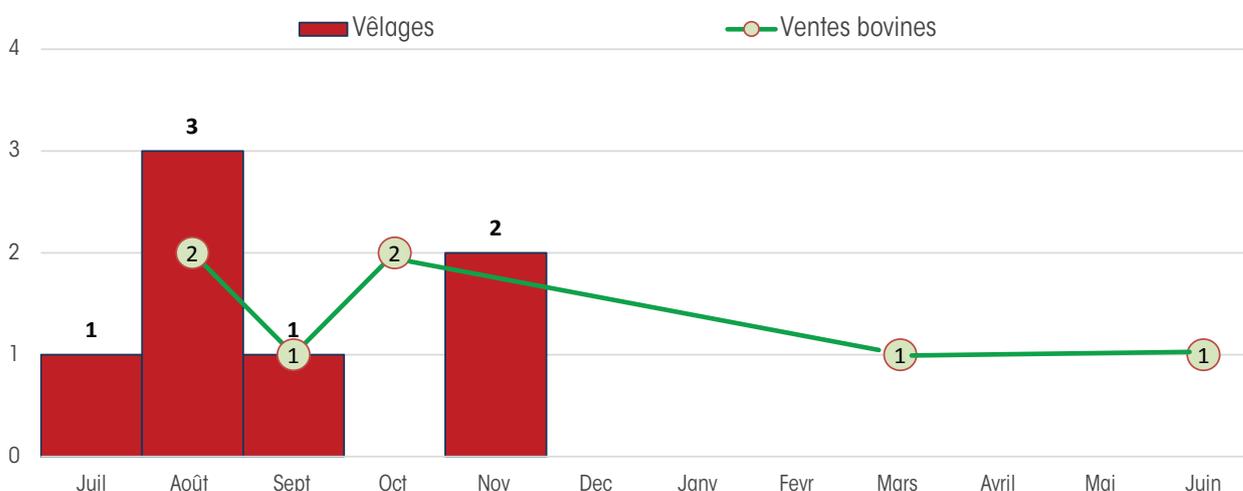
15 UGB

Fonctionnement du troupeau



Le principale mode de reproduction est la monte naturelle avec un taureau croisé. Des inséminations peuvent également être réalisées avec des semences de taureaux de races bouchères ou créoles. La mortalité des veaux peut être liée à différentes causes (sanitaires, chiens...) et impacte la productivité de la perte d'un veau tous les deux ans. Les jeunes bovins sont tous engraisés avec un complément de concentrés jusqu'à l'âge de 18-24 mois, et sont commercialisés par l'intermédiaire des SICA ou des bouchers.

Répartition des ventes et des vêlages



Performances du troupeau

Taux de gestation	70 %
Taux de veaux d'IA	29 %
Taux de mortalité des veaux	7 %
Taux de renouvellement	14 %
Taux de productivité numérique*	65 %
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV) (j)	450
UGB viande/vache allaitante	1,67
Production Brute de Viande Vive	2 828 kg vifs
soit	190 kg vifs/UGB

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.



LES SURFACES

11 hectares d'herbe et de canne à sucre

Assolement et indicateurs gestion fourragère

SFP (ha)	5 ha d'herbe
SFP/SAU (%)	45 %
Fertilisation N par ha SFP	38 N
Production de viande vive/ha SFP/an	565 kg vifs
Chargement corrigé	3,3 UGB/ha

Utilisation des surfaces sur l'année



Indicateurs fourrages et concentrés

Pâturage troupeau	30 ares/UGB
Consommation de concentrés	4,0 T
soit	267 kg/UGB

La conduite du troupeau se fait exclusivement en plein air. Les femelles valorisent toute l'année 4 ha clôturés qui sont menés en pâturage tournant. Les mâles sont élevés au piquet sur environ un ha de SFP, mais peuvent aussi valoriser d'autres surfaces (parcours et surface non valorisée par la canne). En période de sécheresse sévère, la canne devient une ressource fourragère disponible pour le troupeau. Dans ce système, on trouve également des éleveurs qui produisent de la canne fourragère, destinée aux animaux. La culture de la canne est menée de manière intensive, sans irrigation.



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2017

Exploitation en croisière

Produit brut	41 630 €
(% sur PB)	41 630 € par UMOF
17 % Viande troupeau allaitant :	7 250 €
Vente animaux	7 923 €
2 Génisses boucherie 18-24 mois à 1 122 €	2 244 €
1 Réforme maigre croisé à 779 €	779 €
3,5 JB de 18-24 mois croisé (34x55) à 1 250 €	4 375 €
1 Taureau réforme 39 à 525 €	525 €
Achat animaux	- 667€
1 Taureau repro achat 18-24 mois	667 €
Cultures de vente	15 180 €
6 ha de canne à sucre et bagasse	15 180 €
46 % Aides :	19 200 €
Aides PAC 1^{er} pilier	5 930 €
dont ADMCA	3 000 €
Aides 2^{ème} pilier	1 490 €
dont PHAE	0 €
dont ICHN	1 490 €
Aides POSEI	11 780 €

Charges	21 510 €
(% du PB)	
20 % Charges opérationnelles :	8 460 €
Animales	2 410 €
Concentrés et minéraux	1 670 €
Frais d'élevage	250 €
Frais vétérinaires	490 €
Divers animaux	0 €
Surfaces SFP	780 €
Engrais	680 €
Semences et phyto	100 €
Charges canne à sucre	5 270 €
31 % Charges structurelles :	13 050 €
Hors amort. et frais financiers	13 050 €
Travaux par tiers	8 020 €
Charges sociales exploitant	880 €
Transport	0 €
Carburants	1 130 €
Entretien matériel	50 €
MO salariée	0 €
Foncier	1 290 €
Autres achats externes	1 680 €
48 % Excédent brut d'exploitation	20 120 €

Approche trésorerie	
Annuités	2 750 €
soit 7,0 % du PB	
Revenu disponible	17 770 €
soit 17 370 € par UMOF	

Approche comptable	
Amortissements	1 030 €
Frais financiers	60 €
Revenu agricole	19 030 €
soit 19 030 € par UMOF	

Sensibilités

La rentabilité de l'atelier viande bovine repose sur la productivité et la bonne valorisation des animaux. Les concentrés sont les premières charges. Ce système est aussi dépendant de la conjoncture de la canne à sucre. La complémentarité permet d'améliorer la trésorerie et de réduire les sensibilités au déficit fourrager. Il est nécessaire de bénéficier d'une production d'herbe significative toute l'année. Les charges d'équipement sont réduites au minimum. Ce système est efficace et dégage 51 % d'excédent brut sur produit.



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Achevé d'imprimer en Décembre 2018
ISBN : 978-2-36343-987-1
Décembre 2018 - Référence Idele : 0018 602 021
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :
Frédéric MARIE – CA Martinique – Tél : 05 96 51 75 75
Nathalie CONDINA – CA Guyane – Tél : 05 94 29 61 95
Gerty CANEVAL – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Valérie MAROUDIN – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Stéphanie JOCK – Sélection Créole – Tél : 05 90 81 45 29
Patrick SARZEAUD – Institut de l'Élevage – Tél : 02 22 74 03 81

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

